

**Invités :**

GANDIN S. - GOUELLO N. - HENRY J.C – HERBIN R. - LANDREIGNE J.C – LHOTELIER E. - MARQUET D. - MESSERSCHMIDT J.M -  
NORMAND D. - PICART C. - QUERIC C.

**Absents excusés :** néant

**Présents :** Tous

**Lieu :** Visio Salle Jitsi : <https://meet.jit.si/CODEP44FFESSM-COMITEDIRECTEUR-S1>

**Ordre du jour :**

- Mot de la Présidente
- Réponse de la Commission Juridique suite au dernier questionnement sur la validité de l'élection
- Élection du bureau directeur : Vice-Président(e), Secrétaire, Trésorier(e)
- Date de la réunion de passation avec la participation du nouveau bureau directeur

**1 - Mot de la Présidente**

Nadine remercie les participants d'avoir répondu présents pour cette deuxième réunion du nouveau CoDir. Avant de dérouler l'ordre du jour, elle a souhaité partager une réflexion.

*Un choix de vote a créé des tensions entre nous alors que nous avons plusieurs points qui pourraient nous réunir. Il me semble que nous sommes TOUS des bénévoles, nous sommes TOUS licenciés à la même fédération car nous sommes TOUS passionnés de sports subaquatiques.*

*Nous avons été élus par les Présidents de club du 44 et nous avons choisi d'intégrer ce CoDir pour faire fonctionner le CoDep dans l'intérêt des clubs et de leurs licenciés. Nous devrions pouvoir échanger sans animosité en conservant un respect mutuel.*

**2 - Réponse de la Commission Juridique suite au dernier questionnement sur la validité de l'élection**

Remerciement à Jicé pour le travail de compilation des questions à poser à la Commission Juridique. Annonce par Jicé des réponses obtenues.

Les commissions juridiques Nationale et Régionale avec appui de juristes ont apporté les réponses suivantes :

- L'assemblée Générale du 20 mars est validée, car les problèmes rencontrés sont liés à de nombreuses erreurs dans l'organisation de cette dernière non imputable aux nouveaux élus.
- L'élection de la nouvelle Présidente, bien que non réalisée à bulletin secret, a été validée à l'unanimité des Présidents de club et donc non contestable.
- Les deux candidats au CoDir non licenciés à la date de l'AG sont d'office exclus de ce dernier (et de toute activité fédérale avant régularisation de leur situation)
- Le CoDir pourra s'il le souhaite faire entrer quatre autres membres (14 postes + 1 SCA)

Aucune question, remarque ou contestation n'est faite suite à l'annonce des réponses apportées par les commissions juridiques.



### 3 - Élection du Bureau Directeur : Vice-Président(e), Secrétaire, Trésorier(e)

Suite au mail envoyé par Nadine, à ce jour trois personnes se sont déclarées comme candidat au bureau directeur :

- Christine PICART Vice-Présidente,
- Dominique NORMAND Trésorier,
- JC LANDREIGNE Secrétaire

(pour précision, JC Landreigne ne désirant postuler qu'en l'absence de tout candidat pour le poste)

Après questionnement aucun autre membre du CoDir n'a souhaité candidater au bureau directeur.

Jicé a organisé le vote à bulletin secret en distanciel pour ces trois postes.

Trois bureaux de vote ont été créés sur Balotilo.

Pour conserver l'anonymat des votes et l'impartialité du dépouillement, celui-ci a été réalisé et présenté par M<sup>r</sup> Hervé PAJOT, licencié fédéral totalement indépendant de l'ensemble du CoDir.

Le résultat est le suivant (10 votants) :

Vice-Présidente	5 Oui	0 Non	5 Abstention
Secrétaire	5 Oui	0 Non	5 Abstention
Trésorier	4 Oui	0 Non	4 Abstention (1 membre a annoncé ne pas recevoir le lien – le second n'ayant rien exprimé)

Le vote est clôturé avec l'accord de tous.

### 4 – Points divers :

Nadine a évoqué la réunion du jeudi 01 avril en présence des quatre personnes désignées par le CODIR pour gérer les affaires courantes en attendant l'élection du bureau directeur. Cette réunion a permis d'échanger sur un éventuel chômage partiel et/ou télétravail pour la sécurité de notre salariée. Un point a été fait sur les dossiers de subvention en cours et la finalisation du PV de l'AG nécessaire à ces dossiers.

En séance après échanges, le CODIR a décidé d'opter pour du chômage partiel les lundis et mardis et télétravail les mercredis pour se conformer aux consignes gouvernementales ; les missions confiées ne nécessitant pas l'accès aux documents stockés au bureau de la Maison des Sports. (la salariée a un contrat de 15h/semaine)

Dominique Marquet a confirmé qu'il finalisait le PV de l'AG en intégrant l'élection du Comité Directeur et la validation de la Présidence le vote du bureau directeur.

Pour ce qui est des dossiers de subvention, il s'est engagé à aider à leurs finalisations.

Claudine : Retour sur la réunion du Conseil Départemental de décembre :

- Les activités ont globalement perdues entre 20 et 30 % de licenciés,
- Dans le cadre des demandes de subvention le CD a bien conscience que de nombreuses actions ne pourront être réalisées en raison du COVID 19.

Point sur les commissions.

- Technique :
- GP, MF1, Recyclage TIV : les cours théoriques continuent en distanciel visio
  - Initiateur, aucune activité à ce jour.

Bio : - Un stage est prévu, des arrhes doivent être versées. Le sujet doit être regardé par le nouveau bureau

En complément Claudine a souhaité rappeler que les membres du CoDir, qu'ils soient Président de club ou responsable de commission, se doivent de garder une vision CoDep en faisant abstraction de leur appartenance club ou commission.

Sébastien partage avec le CODIR :

- Elias AMIOUNI, médecin fédéral, a pris sa retraite
- le remplaçant du Dr Claude SIMON (spécialiste ORL) est le Dr VAN GOETHEM

Ces informations seront partagées avec les clubs.

### **Discours de remerciements**

Nadine a souhaité remercier Claudine QUERIC pour tout ce qu'elle a réalisé en tant que Présidente pendant ces 16 années. Elle a remercié aussi toutes celles et ceux qui ont fait confiance aux nouveaux élus pour reprendre cette lourde tâche. Mais elle a souhaité aussi envoyer un message à tous les membres du CoDir sur le fait que dès maintenant nous devons tous faire fonctionner le comité.

Merci d'avance à toutes et à tous pour votre implication.

### **Date de la réunion de passation avec la participation du nouveau bureau directeur**

Nadine a proposé aux membres du bureau directeur sortant une réunion en présentiel avec le nouveau bureau à la Maison des Sports ce samedi matin de 9h00 à 12h00 pour gérer cette passation. Claudine a annoncé que la maison des sports était fermée le WE cause COVID. Il convient donc de trouver rapidement une date commune pour réaliser cette passation.

Il a été demandé à Claudine de restituer l'ordinateur et le téléphone portable du CODEP pour pouvoir les mettre à disposition de Mme HENRY dans le cadre du télétravail.

Claudine a exprimé le projet d'effacer une partie des données contenues dans l'ordinateur du Codep avant de le transmettre.

Plusieurs membres (S. GANDIN - N. GOUELLO – JC LANDREIGNE – E. LHOTELLIER – D. NORMAND – C. PICART) s'y sont opposés arguant du fait que l'intégralité des données fait partie de l'historique du Codep par conséquent de quoi il est indispensable que celui-ci soit transmis indéfiniment sans rupture ni occultation comme n'importe quel autre document (transmission d'informations au même titre que les dossiers « papier »)

**FIN de réunion 20h50**